



Le syndicalisme au service
de la justice sociale !

URGENCE SOCIALE !

LA FCS UNSA ALERTE ET AGIT

La Fédération des Commerces et Services, proche de ses sections et adhérents, est la Fédération du RÉEL.

Présents sur le terrain et au contact des militants, nous n'avons cessé d'alerter depuis plusieurs mois sur la dégradation des conditions de vie des salariés.

La précarité gagne du terrain et même le fait de disposer d'un travail ne permet plus d'assurer une protection contre la pauvreté et des lendemains difficiles.

Nous le constatons tous, notre pouvoir d'achat ne cesse de baisser, les salaires n'augmentent pas ou augmentent quasiment peu pour répondre aux besoins des salariés.

Aujourd'hui pour les salariés précaires, **il est de plus en plus difficile de faire face aux dépenses du quotidien** (loyer, crédit, assurance, énergie, carburant, transports, communication, loisirs...).

L'inflation galopante asphyxie un pouvoir d'achat en érosion permanente. L'inflation n'est plus synonyme d'augmentation de salaires et c'est un des points de crispation.

La Fédération des Commerces et Services UNSA lance un appel sans délai à l'exécutif pour de réelles négociations salariales.

Le législateur a également un rôle à jouer en matière de minima conventionnels et le cadre de sa négociation. Malgré les débats successifs sur le sujet au sein de l'exécutif, nous faisons face à des échecs de négociations du fait de désaccord ces dernières années. Cela illustre bien un défaut dans la règle de droit du travail selon laquelle **« la branche (ou l'employeur) a bien respecté son obligation de négocier sur les salaires même en cas d'échec des négociations »**.

Pourtant, une telle règle nous a conduite à la situation alarmante d'aujourd'hui :

un certain nombre de branches professionnelles se retrouvent avec des grilles de minima conventionnels rattrapées par le SMIC en vigueur car elles n'ont pas l'obligation de conclure un accord salaire chaque année, on n'est donc plus dans une négociation mais dans un rattrapage du SMIC.

Il serait bon d'envisager un dispositif légal permettant d'éviter cela, sachant que nous savons tous que le point de repère des revendications salariales est le SMIC en vigueur et le taux d'inflation enregistré sur les 12 mois glissants. Une réflexion pourrait être ouverte sur ce point par le législateur afin que le premier niveau d'une grille de minima conventionnels ne puisse être inférieure au produit du SMIC en vigueur et de ce taux d'inflation au premier janvier de chaque année, au regard du SMIC en vigueur.





Le syndicalisme au service
de la justice sociale !

URGENCE SOCIALE !

Nous demandons une évolution législative afin de passer de l'obligation de négocier annuellement, à l'obligation de résultats en négociations même en cas d'inflation inférieure à 2%. Ainsi nous acterons par la loi, la nécessité de partage des richesses liés aux bons résultats des entreprises.

Nous espérons que nous serons entendus sur ces propositions.

Nous avons été présents pendant toute la période de la crise sanitaire auprès des nos adhérents.

Nous avons assisté et soutenu nos représentants dans les branches.

Nous sommes également intervenus auprès des autorités politiques dont les ministères.

Il est temps d'entendre cette colère qui gronde de la part des sans-voix, ceux qui ont su tenir le pays à bout de bras pendant la crise sanitaire.

Nous laissons la porte ouverte au dialogue tout en restant déterminés à lutter contre la précarité et pour plus de justice sociale.

La FCS UNSA reste convaincue que la lutte pour cette justice sociale et l'équité sont gages de stabilité et de prospérité en entreprise.

La reconnaissance, la valorisation des parcours et la capacité à vivre dignement de son salaire sont des éléments essentiels de notre pacte social en entreprise.

La Fédération des Commerces et Services UNSA sera présente à chaque fois que de besoin auprès de ses intérimaires, de ses salariés permanents des sociétés de services, des vendeurs, des coiffeurs, des esthéticiens, des opticiens, de ses agents de propreté et service, de ses hôtes de caisse mais également auprès des salariés des entreprises de prévention et sécurité et toutes celles et tous ceux qui malgré un quotidien difficile au travail, n'arrivent pas à boucler leurs fins de mois.

Seul on va plus vite, Ensemble on va plus loin !

Fatiha HIRAKI
Secrétaire Générale

Fédération Commerces et Services UNSA

